

qu'elle a des adversaires dont les arguments ne manquent pas de sérieux.

Que faites-vous des vieillards et des enfants, les premiers jouissant d'une immunité conférée et les autres non immunisés? Ces deux extrêmes, dans l'épidémie de janvier et février 1920 viennent contredire les faits et abolir la théorie de l'immunité, car il est mort deux fois plus de vieillards et d'enfants en 1920 qu'en 1918, disent les adversaires? L'objection ne manque pas de sérieux.

Pour les enfants d'abord:

Si nous examinons les tableaux des statistiques publiés par M. le Prof. Jobin de l'Université Laval, lesquels reposent sur une population de 50,000 âmes,—partie basse de la ville de Québec— nous trouvons qu'il y a eu en 1918, 138 décès de 0 à 10 ans, contre 75 en 1920.

En ce qui regarde les enfants jouissant d'une certaine immunité acquise, MM. Chauffard et Marfan ont parlé de l'immunité des nourrissons, surtout en dessous de 6 mois. Elle doit exister réellement car nous avons été témoins de mères en pleine grippe allaitant leur bébé et ceux-ci sont restés indemnes. Comment expliquer la chose. Nous avouerons qu'en pathologie il existe encore des choses assez difficiles à expliquer. Est-ce que, règle générale, les nourrissons ne jouissent pas d'une certaine immunité à l'égard des fièvres éruptives? Comment l'explique-t-on? On se rend à l'évidence du fait.

Il est assez difficile d'établir une juste comparaison et de tirer une conclusion entre les tableaux 3 et 4 du Prof. Jobin, car le No III donne le pourcentage de mortalité de 0 à 1 an et le No IV entre 0 à 10 ans. Il s'ensuit que le nombre des décès est plus élevé dans ce dernier car la marge est plus grande.

Si nous prenons les statistiques pour toute la Province, nous trouvons 715 décès de 0 à 1 an en 1918 contre 286 en 1920.